

Le 5 avril 2024



Destinataires : Clubs membres

De : Gymnastique Québec

Sujet : Premières informations - CHAMPIONNATS CANADIENS 2024

Les championnats canadiens pour l'ensemble des disciplines auront lieu à Gatineau, au Québec.

GAF-GAM-STR-ACRO	GR
3 au 9 juin 2024	23 au 26 mai 2024

CAMP PRÉPARATOIRE

Gymnastique Québec tentera de tenir une activité pour les athlètes et les entraîneurs représentant le Québec en préparation pour les championnats canadiens 2024. Les dates seront confirmées sous peu.

SITES DE COMPÉTITION

GAF-GAM	STR	GR-ACRO
Centre Slush Puppie 500 Bd de la Cité Gatineau, QC J8T 0H4	Complexe Branchaud-Brière 499 Bd Labrosse Gatineau, QC J8P 4R1	Centre sportif de Gatineau 850 Bd de la Gappe Gatineau, QC J8T 7T7

ÉQUIPEMENT

Le fournisseur d'équipement officiel est Speith.

DÉLÉGATION

Gymnastique Québec tient à informer tous les clubs participants que pour cette édition, il n'y aura pas de format de délégation pour les championnats canadiens 2024.

Prenez note que tous les clubs sont responsables de leur hébergement et voyageant.

HÉBERGEMENT

Afin d'aider les clubs participants, Gymnastique Québec a réservé l'hôtel Holiday Inn Express* pour héberger les athlètes et entraîneurs inscrits. Avec la capacité d'accueil, nous allons devoir faire des assignations de chambres en occupation double, triple et quadruple afin de pouvoir répondre au contingent des participants. Tous les clubs intéressés par cette offre optionnelle devront passer **OBLIGATOIREMENT** par Gymnastique Québec. Le formulaire sera transmis aux clubs ayant des participants dûment inscrits.

*Le lieu est à confirmer pour les athlètes et entraîneurs en GR.

Prenez note que toutes demandes de réservation faites directement avec l'hôtel réservé par GymQC, ou par courriel, seront refusées ou annulées.

TRANSPORT LOCAL

Les clubs sont responsables de leurs déplacements tout au long de la durée des championnats.

Prenez note de la règle de 2 émise par Gymnastique Canada.

REPAS

Les clubs sont responsables de leurs repas tout au long de la durée des championnats.

BANQUET

Un banquet est organisé pour les athlètes et les entraîneurs le dimanche 9 juin au Centre Slush Puppie de 19h00 à minuit. Il serait apprécié que l'équipe du Québec soit identifiée (vêtements, tatous, chapeau du Québec, etc.). Soyez créatifs! Bien que la participation soit optionnelle, votre présence au banquet permet de célébrer les réussites et les accomplissements liés à l'événement. C'est aussi une occasion de reconnaître et de remercier les personnes qui ont contribué au succès de l'organisation des championnats canadiens.

ÉQUIPE DE SOUTIEN

Deux physiothérapeutes du Québec seront sur place durant toute la durée de l'évènement.

HORAIRE PROVISOIRE

L'horaire provisoire sera disponible dans les directives émises par Gymnastique Canada.

MUSIQUE ET FEUILLE DE POINTAGE

Gymnastique Québec fera le transfert des musiques de sol pour les athlètes inscrites. Les entraîneurs doivent s'assurer que nous avons la dernière version en main.

Les athlètes doivent déposer leurs feuilles DD dans le formulaire d'inscription 2/2. Il sera important de fournir les informations aux athlètes, ou à leur parent, afin qu'ils puissent procéder.

INSCRIPTION

GymQC est en charge de l'inscription officielle de tous les participants.

CONFIRMATION DE PARTICIPATION / PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Nous vous demandons de lire attentivement les informations qui suivent et de transmettre aux parents toutes les informations nécessaires pour que ces derniers puissent compléter l'inscription de leur enfant adéquatement. Trop souvent, les parents ne connaissent pas les détails liés à la participation de leur enfant aux finalités nationales. C'est votre rôle de les informer et de vous assurer que chacune des étapes du processus est bel et bien comprise par les parents de vos athlètes.

ÉTAPE #1 – FORMULAIRE D'INSCRIPTION

ATHLÈTES

Les athlètes participants aux Championnats Canadiens devront remplir le formulaire d'inscription, en deux parties, sur Activity Messenger.

Le formulaire 1/2 sera complété au moment de l'inscription lors des Championnats Québécois. Le formulaire 2/2 pourra être rempli à la maison, au plus tard le **3 mai 2024**.

Veuillez prendre note qu'il sera nécessaire de remplir les informations suivantes dans le formulaire d'inscription 2/2 :

- Informations médicales
- Consentement 18 ans et moins OU Consentement 18 ans et plus
- Code de conduite 18 ans et moins OU Code de conduite 18 ans et plus

ENTRAÎNEUR

Les entraîneurs accompagnant un athlète aux Championnats Canadiens devront remplir le formulaire d'inscription, en deux parties, sur Activity Messenger.

Le formulaire 1/2 sera complété au moment de l'inscription lors des Championnats Québécois. Le formulaire 2/2 pourra être rempli à la maison, au plus tard le **3 mai 2024**.

Veuillez prendre note qu'il sera nécessaire de remplir les informations suivantes dans le formulaire d'inscription 2/2 :

- Informations médicales
- Consentement 18 ans et moins OU Consentement 18 ans et plus
- Code de conduite 18 ans et moins OU Code de conduite 18 ans et plus

Vous devrez y déposer votre preuve de vérification des antécédents judiciaires issue de moins d'un (1) an du dernier jour de la compétition.

ÉTAPE #2 – SIGNATURE CONFIRMANT L'INSCRIPTION & ESSAYAGE DES VÊTEMENTS

Tous les athlètes classés pour les Championnats Canadiens, ainsi que leur entraîneur, doivent se présenter au bureau d'inscription ET aux salles d'essayage, selon l'horaire établi (à venir), afin de signer le formulaire d'inscription officiel et se procurer les vêtements officiels de la délégation du Québec et les maillots/singlets.

GAF-GAM-STR	GR	ACRO**
27-28 avril 2024 lors des Championnats Québécois GAF-GAM-STR	23 mars 2024 lors des Championnats Québécois GR	Inscription en ligne Maillot : 26 mai 2024 lors de la Coupe provinciale ACRO

**Svp, assurez-vous de porter un sous-vêtement.*

Veuillez prendre en note que l'athlète ayant le statut de premier substitut devra obligatoirement faire le processus complet d'essayage, mais il n'est pas obligatoire de se procurer les vêtements de délégation/maillots ou singlets.

Tous les athlètes **HP absents** et les ****athlètes du secteur ACRO** sont invités à venir faire l'inscription et l'essayage sur place ou à remplir les formulaires via Activity Messenger au plus tard

le **30 avril 2024**. Les informations seront transmises aux personnes concernées par le mandataire GAF et le mandataire ACRO.

ÉTAPE #3 – DÉPÔT DES FORMULAIRES ET FRAIS DE RETARD POUR INSCRIPTION

Tous les formulaires d’inscription signés et les bons de commande de vêtement des athlètes et entraîneurs doivent être complétés avant la fin des compétitions (voir tableau à l’étape 2 – selon votre discipline). Après cette date, les athlètes ou entraîneurs n’ayant pas remis leur formulaire d’inscription ou leur bon de commande devront payer des frais de retard de 250\$/personne pour une inscription tardive.

VÊTEMENTS OFFICIELS DE DÉLÉGATION

Tous les entraîneurs et athlètes qui participent aux championnats canadiens doivent se procurer les vêtements du Québec. Lors des compétitions, le port du survêtement du Québec est obligatoire en tout temps.

GAF-GAM-STR-ACRO-GR
Entraînement : Maillot d’entraînement du Québec (obligatoire pour les équipes) / Singlet au choix sauf celui du club
Jour 1 : Maillot du Québec / Singlet du Québec
Jour 2 : Maillot au choix sauf celui du club / Singlet du QC ou au choix sauf celui du club

GR et ACRO : Le maillot de compétition n’est pas obligatoire.

GAF : le maillot d’entraînement est obligatoire pour les athlètes participant au concours par équipe seulement.

**GAM et STR : NOUVEAU singlet d’entraînement – optionnel.

FRAIS

FRAIS VÊTEMENTS		
Survêtement de délégation		
Veste	130 \$	Obligatoire pour toutes les disciplines
Pantalon	60 \$	
T-shirt entraîneur	0 \$	
Polo entraîneur	0 \$	
T-shirt athlète	0 \$	
Éolie		
Maillot d'entraînement	95 \$	Obligatoire (selon votre discipline, voir tableau ci-dessus)
Maillot de compétition	240 \$	
Singlet de compétition	80 \$	
Pantalon fuseau	60 \$	
Short	35 \$	
Singlet d’entraînement**	80 \$	Optionnel

Il s’agit de la même collection que l’an passé (sauf pour le nouveau singlet d’entraînement GAM et STR)

Les prix indiqués sont taxes incluses.

Veuillez noter que des frais d’expédition peuvent s’appliquer.

À titre informatif, voici les coûts selon les informations provisoires dans le document de directives.

FRAIS D'INSCRIPTION		
	ATHLÈTES	ENTRAÎNEUR
Frais d'inscription	175 \$	175 \$
Frais d'hébergement *	Variable selon le type d'occupation (double, triple, quadruple)	Variable selon le type d'occupation (double, triple, quadruple)
Frais encadrement **	35 \$	35 \$
Frais pour le banquet	10 \$	10 \$
Total		

Les frais d'hébergement seront disponibles sous peu. Les frais d'encadrement sont reliés aux dépenses des officiels assignés pour la province et pour les physiothérapeutes du Québec.

MÉTHODE DE PAIEMENT ET MODALITÉ DE REMBOURSEMENT

La méthode pour le paiement des frais d'inscription et des vêtements est la suivante :

- La fédération facture les clubs (à la fois pour les frais d'inscription et pour les vêtements de l'ensemble des athlètes et entraîneurs concernés de leur club).
- Les clubs paient la fédération (sur réception de la facture).
- Les clubs facturent ensuite les parents pour obtenir le remboursement des sommes avancées par eux pour la participation de leur enfant à l'activité en question.

Remarque : Les parents/tuteurs légaux des athlètes sélectionnés doivent rembourser leur club d'appartenance pour les frais encourus pour la participation de leur enfant à cette activité, selon les politiques et modalités établies. À la suite de la confirmation du participant, aucun remboursement sans preuve médicale ne sera accepté par Gymnastique Québec.

SUPPORT FINANCIER POUR LES ATHLÈTES AVEC LE STATUT EXCELLENCE, ÉLITE ET RELÈVE

STATUT	SUBVENTION	DISCIPLINE
Athlète Excellence (brevetés)	900 \$	GAF-GAM-STR
	600 \$	GR
Athlète Élite	550 \$	GAF-GAM-STR
	300 \$	GR
Athlète Relève	300 \$	GAF-GAM-STR
	150 \$	GR
Athlètes participants au concours par équipe GAF – N9 (6) / N10 13-15 ans (6) / N10 16+ (6) GAM – Open (8), espoir	200 \$	GAF-GAM
Entraîneur avec athlète breveté (1/club)	900 \$	GAF-GAM-STR
Entraîneurs des équipes en gymnastique artistique (N9 & N10 et National Ouvert)	500 \$	GAF-GAM

Veuillez noter qu'un athlète ayant deux statuts ne recevra que le support financier le plus élevé. Pour recevoir un support financier, l'athlète doit avoir participé à la compétition.

DATES À RESPECTER

DATES IMPORTANTES	
Date limite d'inscription (à partir de cette date, il n'y a aucun remboursement pour les frais de vêtements)	29 avril 2024
Date pour un retrait médical avec remboursement des frais. ** Les frais de délégation et de vêtements sont facturés** (un certificat médical est exigé)	10 mai 2024
<i>Veillez prendre en note qu'après le 11 mai 2024 aucun remboursement ne sera possible, et ce, pour quelques raisons que ce soit.</i>	

Remarque : Les modalités de remboursement sont basées sur des aspects qui ne sont pas contrôlés par Gymnastique Québec.

Par exemple :

- Date limite d'inscription des comités organisateurs
- Date limite de remboursement des comités organisateurs
- Date limite de paiement des fournisseurs